

## SOIRÉE D'INFORMATION : FORMATION DES BÉNÉVOLES, ENCADREMENT



# Soirée d'info : formation des bénévoles, encadrement

## Objectifs

Poursuivre une démarche initiée en 2022 :

- 30 nov. 2023 : formation
- 14 déc. 2023 : nouveaux dirigeants

Dresser un panorama :

- Introduction, définitions, focus fonctions, outils fédéraux,
- Certifications, aides, financements
- Focus organismes
- Enseignement bénévole & professionnel, formation des moniteurs

Recueillir des besoins, disposer d'un document évolutif disponible en ligne



# Soirée d'info : formation des bénévoles, encadrement

## Introduction

Avant la question de la formation, un questionnement propre à chaque structure semble pertinent autour de **l'aspect humain** du bénévolat et ses problématiques :

- Comprendre le pourquoi de son engagement (ce qu'il vient chercher)
- Quelle est sa place, son niveau de responsabilité dans la structure
- Enfin : manager et former

*« Dans l'esprit associatif et collaboratif, la première source de la formation des bénévoles peut être l'association elle-même : organiser en interne des stages de formation avec vos propres bénévoles et salariés, qui disposent souvent d'une expertise pointue, voire en bénéficiant du concours de tiers\* »*

\*Extrait de l'article : [La formation des bénévoles](#), Associathèque



# Soirée d'info : formation des bénévoles, encadrement

## Définitions <sup>1</sup>

- **Diplôme** : d'Etat (ex : BEES voile, BPJEPS AN...), ou fédéraux (ex : Moniteur FFVoile).
- **Qualification** : certification pouvant être soumise à validation périodique (ex : formateur national FFVoile, entraîneur FFVoile, comité de course...)
- **Fonction** : Désignation d'un(e) licencié par le/la président(e) ou son mandataire pour exercer une fonction d'encadrement, de surveillance ou d'organisation d'activités spécifiées (ex : animateur de club, RTQ, aide monitrice, accompagnateur handivoile...). Validité annuelle, tacite reconduction, max. 3 ans, retirable. **Décision écrite recommandée.**
- **Habilitations** : délivrée par la FFVoile à un(e) licencié(e), une structure affiliée, un comité départemental, territorial ou une ligue (ex : évaluateur N. 4 et 5 FFVoile...). Validation périodique.

**[\[Aller à la page d'accueil de l'Espace Licencié\]](#)**

ID	CODE	Libellé	Début	Fin	Obtenir
16418	AC	Arbitre de club	16/01/11	30/12/11	
51021	AC	Arbitre de club	08/06/17	31/12/17	
58638	FTM	Formateur national CQP	16/11/18	30/11/18	<a href="#">Votre Attestation</a>
32833	FTMR	Formateur régional CQP	11/04/13	31/12/18	<a href="#">Votre Attestation</a>
72676	RTQ	Responsable technique qualifié	29/10/15	18/10/21	
88835	FTM	Formateur national CQP	16/11/18	31/12/22	<a href="#">Votre Attestation</a>
92799	FTM2	Formateur national CQP	25/11/22	31/12/23	<a href="#">Votre Attestation</a>
100637	EN5W	Evaluateur niveau technique 4 et 5 Windsurf	12/09/23	01/01/25	
97094	EN5D	Evaluateur niveau technique 4 et 5 Dériveur	06/04/23		
89513	FHV	Formateur Educateur HandiVoile	29/03/22		
32190	EVL5	(*) Evaluateur VL niveau technique 5	08/04/13	08/04/17	

[Espace licencié / Qualifications](#)

1. [Source FFVoile](#)



# Soirée d'info : formation des bénévoles, encadrement

## Définitions

Diplômes, qualifications, habilitations, fonctions et autres formations de la FFVoile

Tableaux récapitulatifs :

[Annexe 1](#), [Annexe 3](#)

Attention aux versions !

Le/La président(e) ou son mandataire peut attribuer au total **9 fonctions** dans des domaines divers (enseignement, encadrement spécifique, sécurité, arbitrage, ...) permettant de valoriser l'implication **bénévole**.



Domaine de l'enseignement	Domaine de l'entraînement
<ul style="list-style-type: none"> <li>Fonction d'Aide-moniteur</li> <li>Diplôme de Moniteur FFVoile</li> <li>Diplôme de Moniteur Croisière Hauturière FFVoile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fonction d'Aide-entraîneur</li> <li>Qualification d'Entraîneur Régional</li> <li>Diplôme d'Entraîneur FFVoile</li> </ul>
Domaine de l'arbitrage	Domaine de l'animation
<ul style="list-style-type: none"> <li>Fonction de Jeune arbitre</li> <li>Fonction d'Arbitre de club</li> <li>Fonction de Commissaire de régatè</li> <li>Fonction de Comité de Course VRC</li> <li>Qualification Comité de Course</li> <li>Qualification Directeur de Course</li> <li>Qualification Juge</li> <li>Qualification Umpire</li> <li>Qualification Comité Technique</li> <li>Qualification Contrôleur d'Équipement course au large</li> <li>Qualification Juge Expresso</li> <li>Qualification Moutilleur FFVoile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fonction d'Animateur de club</li> </ul>
	Domaine de la sécurité
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fonction de Responsable Technique Qualité</li> <li>Fonction Chef de bord (à l'étude)</li> <li>Certificat Word Sailing</li> <li>Qualification P3 Mer</li> <li>Qualification Formation Médicale Hauturière</li> <li>Qualification Sécurisation des compétitions Kiteboard FFVoile</li> <li>Qualification Sécurisation des pratiques de loisir Kiteboard FFVoile</li> </ul>



Domaine de la formation	Domaine du développement
<ul style="list-style-type: none"> <li>Habilitation Evaluator de Niveau Technique 4 et 5 FFVoile</li> <li>Qualification de Formateur Régional FFVoile des Monteurs Fédéraux et COP initiateurs voile</li> <li>Qualification et habilitation de Formateur National FFVoile des Monteurs Fédéraux et COP initiateurs voile</li> <li>Habilitation Formateur FFVoile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Agent de développement (à l'étude)</li> </ul>
Domaine de l'encadrement spécialisé	Domaine de l'organisation et de la gestion
<ul style="list-style-type: none"> <li>Fonction d'Accompagnateur Handivole</li> <li>Qualification d'Éducateur Handivole</li> <li>Qualification Coach Voile Forme et Bien-être</li> <li>Qualification Coach Voile Santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>A construire</li> </ul>

DATE	Version	Modifications	Validation
29/11/2019	V1.0	Mise au format du nouveau RDD	CA
09/09/2020	V1.1	Modification et création qualifications sécurisation kiteboard	CA
03/10/2020	V1.2	Création habilitation Formateur FFVoile, qualification Coach voile Santé et Coach Voile Forme et Bien-être	CA
29/09/2021	V1.3	Création Qualification Directeur de Course, modification fonction Comité de Course VRC	CA
11/05/2022	V1.4	Création de la qualification « Moutilleur FFVoile »	CA
02/09/2022	V1.5	Modification de la qualification « Coach voile Santé »	CA
11/12/2022	V1.6	Modification des qualifications d'arbitres et de juges pour l'intégration dans la formation d'une sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent.	CA

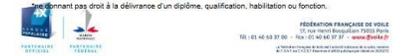
Fédération Française de Voile  
17, rue Henri Becquerel 92015 Paris  
Tel : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr



Domaine de la formation	Domaine du développement
<ul style="list-style-type: none"> <li>A construire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>A construire</li> </ul>
Domaine de l'encadrement	Domaine de l'organisation et de la gestion
<ul style="list-style-type: none"> <li>A construire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Calcul des coûts de revient – Niveau 1</li> <li>Calcul des coûts de revient – Niveau 2</li> </ul>
Domaine de l'enseignement	Domaine de l'entraînement
<ul style="list-style-type: none"> <li>Stage Technique de Niveau 5 FFVoile</li> <li>Stage Technique de Niveau 4 FFVoile</li> <li>Enseignement de la pratique Wing FFVoile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enseignement – Entraînement de la pratique Windfoil FFVoile</li> </ul>
Domaine de l'arbitrage	Domaine de la sécurité
<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation continue des arbitres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conception et mise à jour du Dispositif de Surveillance et d'Intervention</li> <li>Séourimar</li> <li>Directeur de Course au Large</li> </ul>

DATE	Version	Modifications	Validation
29/11/2019	V1.0	Mise au format du nouveau RDD	CA
04/12/2020	V1.1	Création formation calcul des coûts de revient – N1	CA
05/03/2021	V1.2	Création formation calcul des coûts de revient – N2 et Enseignement – entraînement de la pratique Windfoil	CA
26/06/2021	V1.3	Création Enseignement de la pratique Wing FFVoile	CA

Ne permettant pas droit à la délivrance d'un diplôme, qualification, habilitation ou fonction.





# Soirée d'info : formation des bénévoles, encadrement

## Focus fonction : animateur de club <sup>1</sup>

- Rôle : anime **bénévolement** <sup>2</sup> un groupe d'**adhérents licenciés autonomes** <sup>3</sup>, à terre ou sur l'eau. Aide, organise et sécurise (applique le DSI). L'animateur(trice) peut utiliser une embarcation à moteur. Il n'a **pas vocation à enseigner** (code du sport : A-322-67).
- Conditions : licence « club » FFVoile, 18 ans minimum. Recommandations : attestation natation, niveau 4 FFVoile, attestation premiers secours.
- Délivrance : le/la président(e) désigne la/le licencié(e) qu'il ou elle estime compétent(e) pour exercer la fonction d'animateur de club.
- Cadre : sous la responsabilité du président de club

1. Extraits de la [Fiche référentielle descriptive](#) :

2. L'encadrement bénévole des établissements dépendant d'une fédération en application de l'article R. 131-3 est titulaire d'une qualification définie par cet organisme pour l'activité concernée.

3. Un pratiquant est considéré autonome lorsqu'il peut naviguer seul en surpuissance dans un espace surveillé (niveau 3 FFVoile)



FONCTION – ANIMATEUR - ANIMATRICE DE CLUB

Fiche référentielle descriptive

A - Description du cadre d'intervention du titulaire de la fonction « animateur de club FFVoile »

Le titulaire de la fonction « animateur de club FFVoile » exerce une activité bénévole, au sein d'une structure affiliée à la FFVoile, sous la responsabilité du président de club ou gérant qui définit ses activités au regard des compétences certifiées ou vérifiables du licencié pressenti pour la fonction.

L'animateur de club FFVoile a pour rôle « d'animer un groupe de pratiquants licenciés autonomes<sup>1</sup> (a minima un pratiquant autonome<sup>1</sup> par embarcation), à terre ou sur l'eau, selon ses compétences, au sein de la structure de désignation. L'animateur de club peut accompagner comme conducteur et délégué rouler un groupe de régatiers de la structure de désignation, sauf si il ou elle est titulaire d'un permis « jeune conducteur ». Il n'a pas vocation à enseigner, en référence à l'article A-322-67 du code du sport (« L'encadrement pédagogique bénévole des établissements dépend d'une Fédération ou d'un organisme national agréé en application de l'article R. 131-3 est titulaire d'une qualification définie par cet organisme pour l'activité concernée »).

B – Référentiel de compétences liées aux activités de la fonction « animateur de club FFVoile »

Les activités et compétences associées exercées par l'animateur de club FFVoile sont les suivantes :

- Il organise et sécurise la pratique des adhérents.
- Il applique le dispositif de sécurité défini dans le règlement intérieur du club de désignation. Il le met en place des situations de pratique ou des parcours pour un groupe d'adhérents. Il surveille, anticipe, observe l'évolution de l'environnement naturel et de la flotte. Il alerte, lorsqu'il a été nommé<sup>2</sup>, le responsable technique qualifié (RTQ) en cas d'incident ou d'accident et intervient selon la procédure établie.
- Il aide à la mise en place du matériel pour permettre son utilisation par les adhérents.
- Il a les connaissances météorologiques pour anticiper les conditions de plan d'eau et du vent et leurs évolutions afin d'intervenir efficacement.
- Il peut utiliser une embarcation à moteur pour la surveillance et l'intervention ainsi que la mise en place de la pratique.

C - Situation fonctionnelle de l'animateur de club FFVoile

Le titulaire de la fonction « animateur de club FFVoile » exerce :

- éventuellement sous la supervision d'un responsable technique qualifié,
- à titre bénévole auprès des structures affiliées à la FFVoile.

<sup>1</sup> Un pratiquant est considéré autonome lorsqu'il peut naviguer seul en surpuissance dans un espace surveillé

<sup>2</sup> Les structures peuvent prévoir dans leur règlement intérieur la présence d'un RTQ pour des activités autres que les activités d'enseignement d'activités de loisir.





# Soirée d'info : formation des bénévoles, encadrement

## Outils fédéraux

Portail formation et outils [FFVoile](#) / [Ligue](#)

- Enseignement Wingfoil, couts de revient, FREG, RCV...
- Sécurité : [outil de mesure d'efficacité du DSI](#), [guide bonne conduite Wingfoil](#), [préconisations aux utilisateurs de bateaux d'encadrement](#)...
- [Prévention des violences](#) (espace en ligne), [honorabilité](#) (professionnels et bénévoles) via l'espace licencié FFVoile
- [Suivi socio-professionnel sportifs de haut niveau](#)
- [Webinaires](#) (assurances fédérales, mécénat, diagnostic financier...)
- [Responsabilité & assurances fédérales](#) (Ligue/FFV-C. Fièvre, 2022), [Responsabilité juridique](#) (FFVoile, 2003)
- [CTAV](#), [CDV 74](#)



# Soirée d'info : formation des bénévoles, encadrement

## Certifications, aides, financements

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour [obtenir un diplôme ou une qualification de la FFVoile](#).

- VAE CQP IV closes depuis le 1<sup>er</sup> nov. 2023 (abrogation du diplôme actuel avant nouveau cursus)
- Equivalences possibles vers : diplômes d'état (DEJEPS...), qualifications fédérales (moniteur FFVoile, entraîneur...), [équivalences PSC1, permis bateau étranger](#)

Autres contacts VAE : Délégué départemental à la vie associative ([DDVA](#)), Dispositif Académique de Validation des acquis ([DAVA](#)), également : [guide du CROS](#), focus Associatheque

### Certificat de Formation à la Gestion Associative ([CFGA](#))

Formation sur la gestion d'une association : 30h de théorie + stage pratique de 20 jours.  
Reconnaissance d'un parcours de formation (pas un diplôme). Utile pour les bénévoles nouvellement élus.



# Soirée d'info : formation des bénévoles, encadrement

## Certifications, aides, financements

### Compte Personnel d'Activité (CPA)

[Présentation](#) - [Mon compte formation](#)

Le Compte Personnel d'Activité (CPA), dès 16 ans, réunit :

- Compte personnel de formation (CPF) : pour les salariés, sur des formations inscrites au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP). [France compétences](#).
- Compte Professionnel de Prévention (C2P) : selon l'exposition d'un salarié à des facteurs de risques.
- Compte d'Engagement Citoyen (CEC) : bénévole CA/bureau ou participant à l'encadrement d'autres bénévoles (200h mini/an = 240€, max 720€ ).  
[Le compte bénévole](#)

MON COMPTE FORMATION

AIDE | CONNEXION | CRÉATION DE COMPTE

RECHERCHE DROITS DOSSIERS CONSEILS PROFESSIONNELS

#jeuneIsolation Vous avez entre 14 et 30 ans, découvrez les solutions pour préparer votre avenir.

MON COMPTE C2P Elus, découvrez votre espace dédié.

### Développez vos **compétences**

Comment ça marche ?

- Consultez vos droits  
Connexion
- Trouvez votre formation  
Recherche
- Suivez la formation  
Mes dossiers

- Faites-vous accompagner  
En savoir plus
- Bénéficiez d'aides au financement  
En savoir plus
- Obtenez votre certification  
En savoir plus

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Lisa vous conseille dans votre projet professionnel

FAITES-VOUS ACCOMPAGNER  
C'est gratuit !



# Soirée d'info : formation des bénévoles, encadrement

## Certifications, aides, financements

### Droits d'absence ou de congés

Aux salariés leur permettant d'exercer leurs activités bénévoles : [congé engagement](#) (élus, encadrants de bénévoles), [congé de représentation](#), [autre source](#)

### Réorientation professionnelle

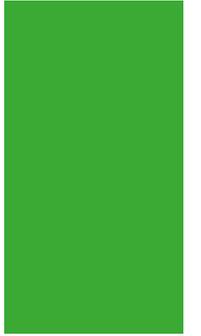
[Projet de Transition Professionnel](#) (ex CIF) : suivre une formation pour se préparer à l'exercice de responsabilités associatives bénévoles.

### Plan de formation des entreprises

Défini dans le cadre de la politique de gestion du personnel de l'entreprise.

### Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA)

Deux volets distincts : [formation des bénévoles](#) (hors associations sportives) champ de l'ANS depuis 2017, [fonctionnement-innovation](#) » (y compris associations sportives) : dynamisme de la vie locale, consolidation de la vie associative locale, participation citoyenne, associations non-employeuses ou faiblement employeuses (2 ETP)... A l'exclusion des associations défendant essentiellement les intérêts communs d'un public adhérent ou de ses seuls membres.





# Soirée d'info : formation des bénévoles, encadrement

## Certifications, aides, financements

Agence Nationale du Sport ([ANS](#))

Parmi les premiers objectifs de la campagne Projet Sportif Fédéral (PSF) FFVoile de l'ANS « *accueil des publics adultes avec en particulier des actions permettant de les faire venir/revenir au sport et de **se consacrer aux actions de bénévolat*** ». (extrait de la [note de cadrage PSF FFVoile 2023](#)). Prochaine campagne : février/mars 2024, durée 1 mois).

Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques (MSJOP)

[Guide des aides](#)

Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF)

[Guide des aides](#)



# Soirée d'info : formation des bénévoles, encadrement

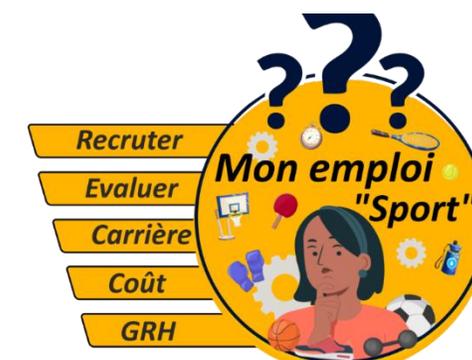


## Focus organisme : la DRAJES

Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES)

Parmi les services proposés : webinaires emploi. Les 3<sup>ème</sup> jeudi du mois : 10 dates, 5 thèmes

Pourquoi professionnaliser ma structure ?		
Episode 1	21 septembre 2023	Diagnostic : évaluer mes besoins
Episode 2	19 octobre 2023	Diagnostic : construire des solutions
Episode 3	16 novembre 2023	Diagnostic : mes ressources financières
Je recrute, comment bien choisir ?		
Episode 4	21 décembre 2023	Définir mes attentes
Episode 5	18 janvier 2024	Préparer et réaliser mon recrutement
Jour 1, la prise de poste		
Episode 6	15 février 2024	Positionner le salarié dans ma structure
La RH au quotidien		
Episode 7	21 mars 2024	Accompagner le salarié dans ma structure (absences, durée de travail, mutuelle, entretiens, QVT, RSO...)
Episode 8	18 avril 2024	
Episode 9	16 mai 2024	
Quelle carrière pour mon salarié ?		
Episode 10	20 juin 2024	Les évolutions possibles





# Soirée d'info : formation des bénévoles, encadrement

## Focus organisme : le CROS

Comité Régional Olympique et Sportif (CROS)

Autonne-Hiver	Printemps-Été
<b>Octobre 2023</b> TOUT SAVOIR SUR LES FINANCEMENTS AFDAS 12 octobre 2023   Soirée d'information	<b>Mars 2024</b> OPTIMISER LES LEVIERS DE FINANCEMENTS DE SON ASSOCIATION 12 mars 2024   Formation
<b>Novembre 2023</b> NUMÉRIQUE : RÉSEAUX SOCIAUX ET MOBILISATIONS D'OUTILS WEB 14 novembre 2023   Webinaire	<b>Mars 2024</b> MAÎTRISER LES DIFFÉRENTS OUTILS COMPTABLES ET FINANCIERS 26 mars 2024   Formation
<b>Novembre 2023</b> BÉNÉVOLAT : VALORISATION ET INDEMNISATION, RÈGLES SOCIALES ET FISCALES 30 novembre 2023   Webinaire	<b>Avril 2024</b> RENOUVELER SES INSTANCES DIRIGEANTES ET MODES DE GESTION 4 avril 2024   Formation
<b>Décembre 2023</b> EMPLOI : INDISPENSABLES DE LA CCNS ET RESPONSABILITÉS 12 décembre 2023   Webinaire	<b>Avril 2024</b> MOBILISER ET FIDÉLISER DES BÉNÉVOLES ASSOCIATIFS 11 avril 2024   Formation
<b>Janvier 2024</b> TOUT SAVOIR SUR LES FONDS EUROPÉENS 29 janvier 2024   Soirée d'information	<b>Mai 2024</b> LES FONDAMENTAUX DE LA GESTION ASSOCIATIVE 14 mai 2024   Formation
<b>Février 2024</b> METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION 8 février 2024   Formation	<b>Mai 2024</b> PILOTER ET MANAGER UNE ÉQUIPE AU SEIN D'UNE ASSOCIATION 28 mai 2024   Formation
<b>Février 2024</b> DÉVELOPPER ET ORGANISER LE RÔLE DE RÉFÉRENT HANDICAP 13 février 2024   Formation	<b>Juin 2024</b> FORMATION DE FORMATEUR 10, 11, 17, 18 et 27 juin 2024   Formation
	<b>Juillet 2024</b> VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LAÏCITÉ 2 et 3 juillet 2024   Formation

Le CROS Auvergne-Rhône-Alpes, a pour mission première d'accompagner les bénévoles dans la totalité de leurs tâches. En 2021, l'organisme de formation du CROS devient Sport Propulse Formation.

Parmi les services proposés : [catalogue de formations](#)



# Soirée d'info : formation des bénévoles, encadrement



## Focus : le COSMOS

### Conseil Social du Mouvement Sportif ([COSMOS](#))

Organisation patronale dont l'objet premier est de représenter les employeurs du sport, qu'ils soient issus du secteur associatif, commercial ou du sport professionnel. En [partenariat avec la FFVoile](#) pour une adhésion à tarif réduit (50€ jusqu'à 7 ETP).

Comprendre les enjeux d'une relation salariée : les bases de la fonction employeur dans le sport	2 et 3 février	2 et 3 octobre
Recourir aux dispositifs de formation et optimiser les financements associés	9 et 10 mars	
Choisir et gérer le temps de travail	20 et 21 mars	19 et 20 octobre
Sécuriser sa gestion salariale et gérer un contrôle URSSAF	30 et 31 mars	25 et 26 septembre
Conclure et gérer un CDI intermittent	11 et 12 mai	13 et 14 novembre
Comprendre et appliquer le pouvoir de direction de l'employeur	22 et 23 mai	30 novembre et 1 <sup>er</sup> décembre
Gérer les événements impactant la relation de travail au quotidien	12 et 13 juin	14 et 15 décembre
Débuter la relation de travail salariée	26 et 27 juin	

Parmi les services proposés : [catalogue de formation](#)



# Soirée d'info : formation des bénévoles, encadrement

## Organismes (suite)

L'AFDAS : opérateur de Compétences (OPCO) de la branche sport

Les CDOS : Comité Départemental Olympique et Sportif

Le compte asso : gestion des activités de bénévolat, demandes de subventions, tutoriels...

Les CRIB : centres de ressources et d'information des bénévoles

Associations.gouv.fr : portail du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports chargé de la vie associative. Articles, guide juridique et fiscal, cartographie des centres de ressources, guide du bénévolat

France bénévolat : aider les bénévoles à entrer en contact avec des organisations à but non lucratif, former au recrutement, à l'intégration, à la gestion et la rétention des volontaires. Faire reconnaître l'action bénévole grâce au Passeport Bénévole®

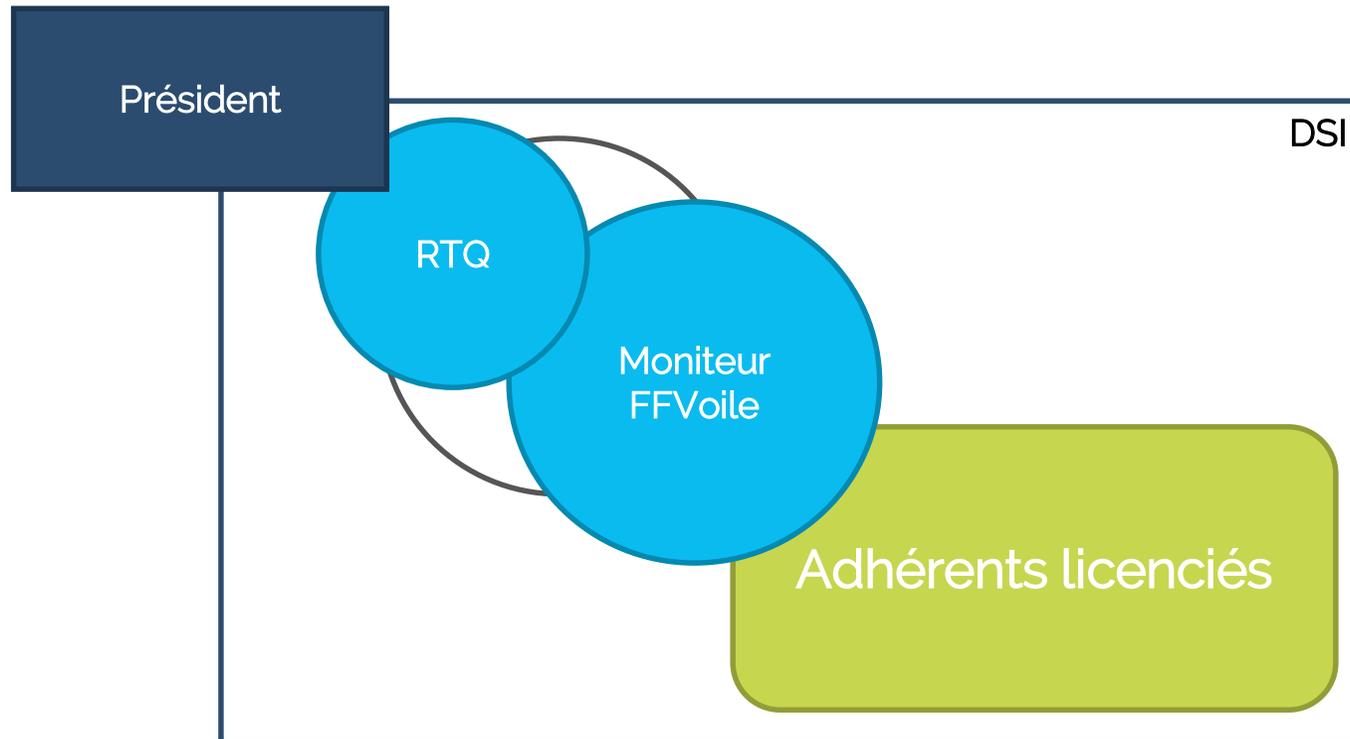
Le Mouvement associatif site national – site régional : représente 700 000 associations en France (sport, culture, jeunesse, éducation populaire...). Favoriser le développement d'une politique de vie associative et pour tendre vers une société plus juste, plus durable et plus humaine. Inclusiscore

Associathèque : porté par le Crédit Mutuel, complet et argumenté par des **experts** : guides pratiques, dossiers thématiques, actualités, newsletter, boîte à outils... Services + réservés aux client Crédit Mutuel.



# Soirée d'info : formation des bénévoles, encadrement

## Enseignement bénévole



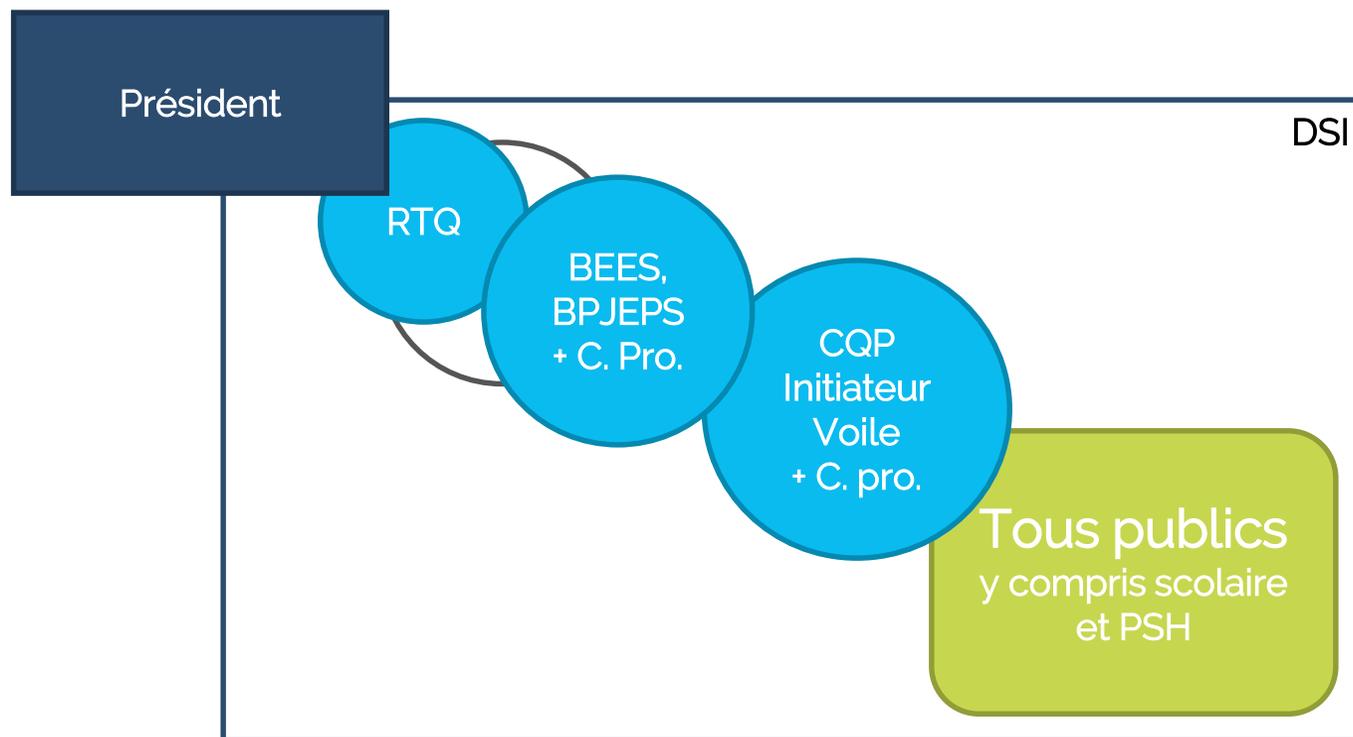
- **Enseignement ≠ animation**
- L'activité entre dans le cadre du DSI ([A322-70](#)).
- **Public : adhérents licenciés**
- Le [Moniteur FFVoile](#)<sup>1</sup> exerce bénévolement, sous la responsabilité du RTQ (ou sous sa propre responsabilité si il est nommé RTQ)
- Le [RTQ désigné](#) ([A322-67](#)) est bénévole

1. Limitation à 60MN pour le Moniteur FFVoile « croisière ». Sans limitation de distance pour le [Moniteur croisière hauturière FFVoile](#).



# Soirée d'info : formation des bénévoles, encadrement

## Enseignement professionnel



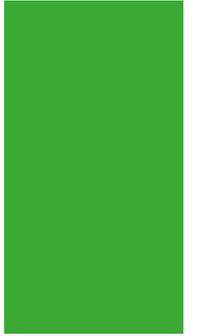
- L'activité entre dans le cadre du DSI ([A322-70](#))
- Public : tous
- Lorsqu'un CQP IV exerce contre rémunération, il est obligatoirement sous supervision <sup>1</sup>
- Le [RTQ](#) salarié désigné ([A322-67](#)) possède un diplôme de niveau 4 ou supérieur
- Les intervenants salariés (stagiaires compris) sont titulaire d'une [carte professionnelle](#). Vérification sur : [EAPS Public](#)

1. Le CQP IV n'autorise aucune activité professionnelle indépendante ou non supervisée par un titulaire d'une certification professionnelle des activités physiques ou sportives de niveau IV ou supérieur voile ou assortie d'un CQP IV.



Soirée d'info : formation des bénévoles, encadrement

**Formation des moniteurs**





# Soirée d'info : formation des bénévoles, encadrement

Merci de votre attention !

Pour toute question, contacter :

Formation des professionnels (niv.4, CQP IV, BPJEPS) :

Jérôme PETER : [jerome.peter@voile-auvergne-rhone-alpes.fr](mailto:jerome.peter@voile-auvergne-rhone-alpes.fr) (06 30 84 89 27)

Formation des bénévoles :

Jérôme PRUVOT : [jerome.pruvot@voile-auvergne-rhone-alpes.fr](mailto:jerome.pruvot@voile-auvergne-rhone-alpes.fr) (07 60 33 96 12)